



Agents ayant vocation ACP1... le grand bidouillage !

La direction générale a semble-t-il un problème du fait de la crise sanitaire...Les retards pris dans la constitution des listes d'agents ayant vocation au passage en ACP1 viennent bousculer la constitution de celles-ci, car des agents nouvellement titularisés auraient vocation à les intégrer. Les listes, validées en CAP locales, seraient donc toutes modifiées...

Deux solutions sont proposées aux organisations syndicales, toutes deux étant insatisfaisantes :

- la première est de reconvoquer toutes les CAP locales pour refaire les classements (solution dite « normale »)
- la seconde est d'intégrer les 30 nouveaux promouvables dans la liste nationale sans refaire les CAP locales (solution dite « pragmatique »)

Voici donc la réponse de la CGT à la Direction générale :

« Après synthèse de nos analyses et consultations internes, votre proposition dite "pragmatique" (selon vos termes) n'est absolument pas sécurisée juridiquement. Votre proposition dite "normale" (toujours selon vos termes) devrait certes permettre un nouveau cycle de consultations incontournables de CAP locales, mais serait profondément pénalisante pour les agents qui n'ont pas à subir les conséquences d'une crise sanitaire.

Vous ne pouvez pas nous demander de nous prononcer sur une liste plus grande de promouvables pour un nombre de promus identique.

Nous sommes des représentants des intérêts des personnels, pas de ceux de l'administration.

*Par conséquent, la CGT ne se prononcera donc sur aucun de ces deux choix et réitère sa proposition formulée lors de nos échanges, **à savoir un abondement de 30 emplois dans la liste des promotions. Seule solution possible pour la CGT.***

À situation exceptionnelle, solution exceptionnelle. »

Le choix de la direction générale est évident, c'est la solution juridiquement bancale qui est privilégiée et si l'avis des organisations syndicales est demandé, ce n'est pas par intérêt pour l'analyse, c'est pour obtenir une caution face aux recours juridiques !

La CGT ne tombera pas dans ce piège !

La CGT a fait une proposition juste, simple et cohérente avec la situation exceptionnelle !

**30 promotions supplémentaires doivent être débloquées
pour donner satisfaction à tous les agents ayant vocation !**

Si la DG la refuse, elle prendra seule ses responsabilités face aux agents.